



Je pars à la retraite et souhaite
maintenir mes **Garanties CSM**



JE CHOISIS
LA GARANTIE
CSM EVIN
RETRAITÉ IEG

Pour les salariés statutaires des IEG
et leur conjoint et ayants droit Camieg

Pourquoi adhérer ?

Dans le cadre de votre prochain départ en retraite, vous et vos ayants droits couverts par la Camieg pouvez continuer à **bénéficier des mêmes prestations santé CSM que les agents en activité et des mêmes services grâce à la garantie CSM Evin.**

Vous pouvez également maintenir le renfort **Sodeli** et **Cort** que vous avez souscrit ou décider d'y adhérer pour mieux couvrir vos dépassements d'honoraires, vos frais d'optique et bénéficier de nombreux avantages.



Retrouvez le bulletin d'adhésion ainsi que toutes les informations pratiques sur notre site internet www.energiemutuelle.fr/mutiegA

Votre cotisation

Le décret n°2017-372 du 21 mars 2017 prévoit désormais pour le souscripteur une évolution progressive des cotisations pendant les trois premières années suivant la souscription de la garantie CSM Evin, dont les garanties sont identiques pour les actifs et les retraités.

Les plafonds annuels sont respectivement de 100 %, 125 % et 150 % de la cotisation globale applicable aux salariés IEG actifs.

Pour vous, une cotisation calculée à partir de votre salaire de référence (*)

| 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année |
|--|--|--|
| 0,877 % de votre salaire de référence, dans la limite de 30,06 € TTC / mois | 1,096 % de votre salaire de référence, dans la limite de 37,57 € TTC / mois | 1,316 % appelé au taux de 1,294 % de votre salaire de référence, dans la limite de 44,36 € TTC / mois |

Pour votre conjoint et vos ayants droit : une cotisation unique

0,95 % du PMSS, soit de **32,57 € TTC / mois**

(*) Salaire de référence : Rémunération brute des 12 derniers mois d'activités, primes comprises.

Dans la limite du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale, révisable annuellement)

Conjoint et enfants uniquement si sous l'affiliation Camieg de l'ouvrant droit, un conjoint ne peut pas être un ancien ouvrant droit CSM

Vos avantages

Des Démarches simplifiées

- Vos interlocuteurs restent les mêmes
- Pas de délai de carence
- Pas d'interruption de remboursement

Ma Santé



- Téléconsultation médicale
- Deuxième Avis Médical
- Visible Patient Solution

Mon Budget

Accès au réseau de soins Kalixia pour des soins et des prestations de qualité et moins de reste à charge !



Des prix négociés

- La prise en charge intégrale des verres et des traitements dans le réseau
- 20 % sur les montures
- 30 % sur les lentilles



Des prix accessibles

- Jusqu'à -500 € pour un double appareillage
- Une offre « Prim'Audio » avec un prix maximum de 700 € TTC par oreille
- 20 % sur les accessoires de connectivité



Des prix maîtrisés

- Respect des plafonds d'honoraires du département d'exercice (de 50 à 70 €)



Qualité de service garantie par le réseau

Liberté de choix du professionnel de santé



Géolocalisation accessible depuis votre espace adhérent

Renfort Sodeli & Cort

Vous avez ainsi la possibilité de compléter vos remboursements et accéder à des services complémentaires :



GARANTIE ASSISTANCE



FRAIS D'HOSPITALISATION ET SOINS COURANTS



OPTIQUE ET DENTAIRE



GARANTIE DÉPENDANCE

Avec la garantie **CSM Evin-Retraité IEG**, je conserve ma **couverture santé**

Vous souhaitez adhérer ?



Contactez-nous



Nos conseillers dédiés vous répondent
Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

0 969 32 46 46 Service gratuit
+ prix appel



Par courrier adressé à Energie Mutuelle
66 rue du Maine - 75014 PARIS



Retrouvez l'ensemble de nos services sur
www.energiemutuelle.fr/mutiegA

Certification ISO 9001

Energie Mutuelle est la mutuelle désignée par les partenaires de la branche des IEG. Elle assure une qualité de gestion reconnue par plus de 430 000 bénéficiaires et est certifiée ISO 9001.



Energie
mutuelle
Groupe malakoff humanis

Energie Mutuelle assure un rôle de complémentaire et de surcomplémentaire santé principalement à destination des salariés statutaires ou des retraités des Industries Electriques et Gazières (IEG) et de leurs ayants droit. Attachée aux valeurs d'entraide, Energie Mutuelle ouvre également ses garanties aux personnes ne relevant pas des IEG.


mutieg A
association

Mutieg A Asso est une association de loi 1901, créée en 2010.
Elle assure la gestion de la Couverture Supplémentaire Maladie pour l'ensemble des agents statutaires des IEG et de leur(s) éventuel(s) ayants droit.